

Examinons maintenant les taux bruts de scolarisation au primaire des différentes régions administratives du pays

Tableau 12 : Taux bruts de scolarisation au primaire des différentes régions administratives du pays :

Régions / Année scolaire	1998/99	1999/2000
Boké	53,1 %	56,0%
Conakry	86,5 %	92,5%
Faranah	46,1 %	54,4%
Kankan	43,8 %	43,9%
Kindia	51,9 %	53,0%
Labé	37,9 %	45,8%
Mamou	38,9 %	48,7%
N'Zérékoré	57,2 %	51,5%
National	53,5 %	56,7%

Ce tableau montre qu'au cours de l'année scolaire 1999/2000, seule Conakry, la capitale avait un taux brut de scolarisation au primaire (92,5%) supérieur à la moyenne nationale (56,7%) et que l'écart entre ces deux taux atteignait presque 36 points.

Il ne faut donc pas s'étonner que ce phénomène persiste aux niveaux supérieurs d'enseignement.

c) la qualité et la pertinence de l'enseignement

La qualité et la pertinence de la formation donnée à tous les niveaux d'enseignement est restée une préoccupation constante au cours de la dernière décennie. Malgré les efforts consentis, les résultats sont loin de combler les espérances

En l'absence de données qualitatives fiables, nous nous contenterons de quelques indicateurs d'efficacité interne au primaire et au secondaire.

Tableau n° 13 : Evolution du ratio élèves / maître (REM) au primaire dans le secteur public par zone, et du pourcentage des écoles publiques en situation bonne ou acceptable (REM entre 30 et 50 en zone rurale, et entre 40 et 60 en zone urbaine)

INDICATEUR	1996/ 97	1997/ 98	1998/ 99	1999/20 00	2000/ 01
AU TOTAL					
Ratio élèves / maître (REM)	48.3	47.0	45.8	45.5	45.9
% d'écoles ayant un REM entre 30 et 50 élèves en zone rurale, ou entre 40 et 60 en zone urbaine	51%	54%	56%	65%	64%
EN ZONE URBAINE					
Ratio élèves / maître (REM)	58.3	56.7	54.1	50.8	50.2
% d'écoles ayant un REM entre 40 et 60	46%	51%	50%	60%	61%
EN ZONE RURALE					
Ratio élèves / maître (REM)	46.0	44.7	43.8	44.3	44.9
% d'écoles ayant un REM entre 30 et 50	53%	56%	57%	66%	65%

Le pourcentage d'écoles primaires ayant un ratio élèves/maître acceptable selon les normes ministérielles a augmenté régulièrement de 1996/97 et 2000/2001 passant de 51% à 64% sur la période considérée.

Tableau n° 14 : Evolution du ratio élèves / salle (RES) au primaire dans le secteur public par zone, et du pourcentage des écoles publiques en situation bonne ou acceptable (RES entre 30 et 50 en zone rurale, et entre 40 et 60 en zone urbaine)

INDICATEUR	1996/ 97	1997/ 98	1998/ 99	1999/20 00	2000/ 01
AU TOTAL					
Ratio élèves / salle (RES)	42.4	40.8	39.6	39.5	41.0
% d'écoles ayant un RES entre 30 et 50 en zone rurale, ou entre 40 et 60 en zone urbaine	44%	43%	42%	48%	49%
EN ZONE URBAINE					
Ratio élèves / salle (RES)	68.0	66.2	65.8	64.5	63.4
% d'écoles ayant un RES entre 40 et 60	30%	30%	28%	33%	35%
EN ZONE RURALE					

Ratio élèves / salle (RES)	36.5	34.8	33.6	33.9	35.9
% d'écoles ayant un RES entre 30 et 50	48%	47%	45%	49%	52%

Si le ratio élèves/salle tourne autour de 40 en moyenne sur la période 1996/1997 - 2000/2001, il dépasse les 63 en zone urbaine.

Au secondaire, les ratio élèves/classe et élèves/enseignants étaient estimés respectivement à 50 et 36 en 1999-2000. Cependant, il est fréquent de trouver des groupes pédagogiques de plus de 100 élèves dans les collèges et lycées publics de Conakry.

Au supérieur, le ratio étudiants/enseignant était estimé à 17,5 en 1999-2000. Mais la proportion de professeurs de rang magistral (professeurs et maîtres de conférences) est faible.

Le tableau ci-après indique que les professeurs et maîtres de conférence représentaient 8,7% du corps enseignant du supérieur public en 1999/2000.

Tableau n°15 : Evolution de l'effectif des enseignants guinéens à temps plein par grade académique

Année académique	Grade académique					
	Professeur	Maître Conférences	Maître assistant	Assistant	Non classés	total
1995/96	6	61	391	284	63	805
1998/99	7	48	329	247	65	696
1999/2000	9	49	341	235	34	668

En outre, d'autres données indiquent qu'en 1999/2000, 35% des enseignants guinéens à temps plein du supérieur public étaient titulaires d'un doctorat.

Dans l'enseignement post secondaire privé, sur les 183 enseignants recensés seuls 18 étaient titulaires d'un doctorat soit à peine le dixième.

Examinons le taux de redoublement et de réussite aux examens au primaire, au secondaire général et au supérieur public.

Les taux de redoublements au pré-universitaire, malgré un fléchissement notable entre 1997/98 et 1999/2000 demeurent élevés et les pourcentages de réussite aux examens bas. Ce phénomène entraîne un engorgement des classes et constitue un obstacle au recrutement de nouveaux élèves.

Tableau n° 16 : Taux de redoublement et de réussite aux examens

Année	Redoublants primaire	Redoublants secondaire	Entrée en 7 ^{ème} année	BEPC	Bac1	Bac2
1997/98	27,9%		40,6%	28,9%	29,9%	42,7%
1998/99	26,2%	28,2%	41,5%	33,9%	32,9%	52,5%
1999/2000	23,3%	22,9%	53,2%			

Au niveau du supérieur public, la situation pour l'année 1999/2000 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°17 : Résultats des compositions et examens au supérieur public pour l'année 1999/2000

Inscrits		Évalués		Admis		Redoublants		Abandons	
F	T	F	T	F	T	F	T	F	T
1469	11682	1392	11245	1206	9657	186	1588	77	437
100%	100%	94,8%	96,3%	82,1%	82,7%	12,7%	13,6%	5%	3,7%

Le taux de redoublement atteint 13,6%. Il est légèrement plus faible chez les femmes (12,7%). Par contre le taux d'abandon est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Examinons les effectifs des étudiants ayant obtenu un diplôme en 1999-2000 :

Tableau n° 18 : Etudiants ayant obtenu un diplôme :

DEUG		LICENCE		MAITRISE		DEA		TOTAL	
F	T	F	T	F	T	F	T	F	T
79	597	51	344	94	951	2	15	226	1907

Relevons le nombre très réduit des Diplômes d'Études Approfondies (DEA) délivrés (0,8%).

L'insuffisance des formations de troisième cycle et par suite de la recherche constitue l'un des handicaps majeurs de l'enseignement supérieur guinéen.

En ce qui concerne la formation continue des enseignants et des personnels de l'administration scolaire déconcentrée de nombreux projets ont été mis en œuvre :

Dans le cadre du Projet NFQE (Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité), 6233 enseignants des niveaux 3 et 4508 pour les niveaux 5 et 6 ont été formés à l'utilisation du matériel didactique fourni et dans les stratégies pour ces niveaux. 220 émissions interactives par la radio ont été enregistrées.

Six ans de mise en œuvre du Projet des Petites Subventions aux Ecoles (PPSE) (1995/96 à 2000/2001), ont permis de former près de 300 encadreurs pédagogiques capables de piloter les actions de perfectionnement au niveau déconcentré et de soutenir les enseignants dans leur investissement quotidien. Grâce au PPSE, près de 3000 enseignants sur 15000, évoluant au sein de quelque 800 Commissions de Rénovation Educative, ont eu l'occasion de participer à la mise en œuvre d'un Projet de Rénovation Educative entre 1996/97 et 1999/2000.

D'autres projets comme le Projet d'Appui Pédagogique aux Elèves et Enseignants de la Moyenne Guinée (PAPEEMGUI) participent au perfectionnement des maîtres du primaire.

Plus de 800 directeurs d'école primaire de six classes et plus ont été formés par le projet Réseau Africain de Formation à Distance (RESAFAD)

De 1991 à 2001, 109 professeurs d'école normale (PEN), 254 conseillers pédagogiques-maîtres formateurs (CPMF) et 261 animateurs pédagogiques de l'enseignement secondaire ont été formés par l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée. De même cet institut a assuré la formation d'adaptation à l'emploi de près de 900 cadres de l'administration scolaire déconcentrée.

L'enseignement technique et la formation professionnelle a entrepris un programme ambitieux de perfectionnement de ses cadres dans les domaines administratif et pédagogique.

Au supérieur, quelques groupes de recherche et de prestations de services se constituent.

En ce qui concerne la pertinence les quelques études récentes réalisées à divers paliers du système montrent que des efforts importants doivent être fournis dans ce domaine.

d) la participation de la société au processus de changement de l'éducation

Il convient de mentionner les éléments ci-après :

- Création des APEAE dans toutes les écoles élémentaires et de la Fédération Guinéenne des Associations des Parents d'Elèves et amis de l'Ecole (FEGUIPAE) le 10 septembre 1998.

Mobilisation effective des APEAE et des communautés avec l'appui des ONG internationales et guinéennes. Cette mobilisation vise non seulement une contribution des communautés à la construction et à l'entretien des écoles, mais leur participation à la bonne gestion de l'école, au soutien moral et matériel des enseignants, au suivi des résultats scolaires et du processus d'enseignement / apprentissage, à l'élaboration et à l'exécution de plans de développement de l'éducation au niveau de la communauté.

- Implication des partenaires de la société civile (APEAE, ONG, syndicats, leaders d'opinion et autres) dans les consultations sur l'Education à la Citoyenneté et sur l'Ecole de Qualité, qui ont abouti à des critères de qualité reconnus et appliqués du niveau de l'école jusqu'au niveau national.
- Construction des écoles communautaires et paiement de leurs maîtres par les collectivités de base.

Avant de clore cette section, soulignons que le système éducatif a été fortement éprouvé par les agressions rebelles perpétrées le long des frontières sud et sud-est de la Guinée de septembre 2000 à février 2001. Des hordes barbares venues de la Sierra Léone et du Libéria ont saccagé des écoles, tué ou blessé des innocents dont des maîtres et des élèves, désorganisant ainsi les structures scolaires des préfectures concernées. La reconstruction des écoles et du système éducatif dans les zones sinistrées est inscrite dans le programme d'urgence du Gouvernement.

1.3 Leçons tirées du processus de changement et de réformes des systèmes d'éducation

Rappelons qu'en Octobre 1995, des ministres africains de l'éducation réunis à Tours (France) sous l'égide de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), avaient tiré quelques leçons des réformes éducatives mises en œuvre dans leurs pays respectifs. L'analyse des différentes phases des réformes entreprises en Guinée dans les secteurs éducatifs confirme la plupart des conclusions de la réunion de Tours. C'est pourquoi, nous allons indiquer celles qui s'appliquent au contexte guinéen. La réussite de la réforme éducative

1. exige une connaissance adéquate des différents paliers du système
2. dépend d'un leadership stable et fort.
3. requiert un financement adéquat et une collaboration large entre les différentes structures gouvernementales.

En outre, la réforme :

4. doit développer un processus d'apprentissage social et effectuer le marketing de la vision de l'éducation nationale prônée par les acteurs ;
5. aboutit à des meilleurs résultats si elle est participative ;

6. doit inclure l'établissement de priorités réalistes et dégager des compromis entre des objectifs souvent en compétition ;
7. est continue et interactive même dans la phase de mise en œuvre.

A cela nous pourrions ajouter :

8. la nécessité d'une synergie profonde entre les efforts de tous les acteurs et partenaires du système éducatif ainsi que celle d'assurer une circulation rapide de l'information entre les différentes structures ;
9. L'importance de ne jamais perdre de vue que le but des réformes est d'améliorer les apprentissages des élèves, étudiants et autres apprenants afin qu'ils contribuent de manière efficace au développement de leur pays et à l'amélioration de leur qualité de vie.

1.4 Les principaux problèmes et défis auxquels sera confrontée l'éducation nationale au début du XXI^e siècle.

Six défis majeurs interpellent le système éducatif à tous les niveaux

- élargir l'accès à l'éducation et rendre universelle la scolarisation au niveau du primaire
- favoriser l'équité en luttant contre les diverses formes de discrimination liés au genre, au lieu de résidence ou à l'origine socio-professionnelle
- améliorer la pertinence et la qualité des formations
- apprendre aux jeunes et aux adultes à vivre ensemble en harmonie, à s'enrichir de leurs diversités ethniques, religieuses ou politiques
- former des citoyens créatifs et entrepreneurs, enracinés dans leur culture et ouverts à l'universel, capables de vivre heureux et libres dans un monde marqué par la mondialisation de l'économie, les progrès fulgurants de la science et de la technique et l'explosion de l'information .
- Accélérer le processus de décentralisation du système

De manière plus spécifique, les différents ministères de l'éducation ont recensé à maintes occasions les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ainsi, le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire a cité :

- L'accomplissement de la scolarisation universelle au bout de la décennie ;
- L'amélioration de la pertinence et de la qualité des enseignements-apprentissages ;
- Les disparités persistantes entre filles et garçons, entre zones urbaines et rurales, entre villes et campagnes ;
- La faiblesse des activités de lecture qui a des effets négatifs sur l'assimilation par les élèves des disciplines enseignées ;
- Les classes surpeuplées en zones urbaines, à Conakry en particulier ;
- La faiblesse de la participation communautaire dans la gestion des écoles ;

- Les taux de déperdition et de redoublement élevés malgré les efforts consentis ;
- La couverture totale des besoins en maîtres et la définition d'un statut pour les maîtres contractuels ;
- La lutte contre l'analphabétisme de la majorité de la population ;
- L'insertion socio-professionnelle des sortants du système scolaire ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles notamment par la décentralisation de la gestion.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a identifié plusieurs faiblesses des institutions d'enseignement supérieur. Relevons-en quelques unes :

- des activités de formation de type universaliste, généralement inadéquates, déconnectées du contexte économique et posant ainsi le délicat problème de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- la faiblesse de la recherche universitaire ;
- le caractère limité de l'autonomie conférée aux IES qui n'ont pas toujours les moyens de cette politique de la décentralisation de la gestion des institutions ;
- des infrastructures et équipements obsolètes, inadaptés et insuffisants ;
- des ressources humaines peu qualifiées et irrationnellement utilisées ;
- des ressources financières provenant d'une source unique- l'Etat ;
- des ressources informationnelles quasi-inexistantes, inappropriées ou désuètes.

II CONTENUS DE L'EDUCATION ET STRATEGIES D'APPRENTISSAGE POUR LE XXI^e SIECLE

Nous présenterons dans cette section les principes sous-jacents à l'élaboration des programmes ainsi que les facteurs qui sont à la base des changements des contenus de l'éducation.

II. 1 Développement des programmes d'enseignement, principes et hypothèses :

Cette partie sera essentiellement consacrée à la méthodologie de rénovation des curricula du primaire et du secondaire général.

a) Le processus de prise de décision

Les décisions en matière de rénovation des curricula se prennent à trois niveaux :

- le niveau politique
- le niveau technique
- le niveau des structures à la base.

◆ *le niveau politique*

C'est le Gouvernement qui fixe les orientations générales de la politique éducative à travers ses discours officiels et sa Déclaration de Politique Educative. En 1997, une Loi d'Orientation de l'Education Nationale a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

◆ *le niveau technique*

L'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) dont le mandat est l'élaboration et l'expérimentation des curricula aux niveaux primaire et secondaire général, détermine les catégories permettant de structurer les programmes.

◆ *le niveau des structures de l'éducation à la base*

Ce sont les enseignants qui mettent les programmes en oeuvre dans leurs classes respectives. C'est pourquoi, il leur est demandé de critiquer les curricula et de faire remonter leurs observations à l'INRAP qui en tiendra compte dans les révisions ultérieures des programmes.

Soulignons qu'en matière de construction curriculaire, le partenariat entre l'INRAP, les directions nationales des enseignements élémentaire et secondaire, l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée, les conseillers pédagogiques du primaire et du secondaire ainsi que des enseignants titulaires de classes, est érigé en principe de base.

b) Planification et conception des programmes d'enseignement

Alors que jusqu'à présent l'entrée privilégiée était celle des objectifs on s'achemine lentement au primaire vers une entrée par les compétences. En tenant compte du fait que la scolarité de la plupart des enfants s'arrêtera à la fin du primaire, l'INRAP a conçu un guide méthodologique pour la redéfinition des programmes de l'école élémentaire guinéenne. Ce guide recommande l'élaboration des curricula en s'appuyant sur les compétences que les élèves devront acquérir à l'issue de leur scolarité.

Les orientations proposées dans ce guide impliquent que les enseignants

- passent d'une logique d'enseignement à une logique de formation ;
- privilégient l'entrée dans les apprentissages par la confrontation à des situations-problèmes ;
- utilisent une approche interdisciplinaire évitant un morcellement des apprentissages ;
- développent des pratiques d'évaluation formative tout au long du processus d'apprentissage ;
- valorisent les travaux de groupe qui favorisent les interactions entre élèves.

Dans une première phase, les programmes actuels ont été toilettés en tenant compte de cette nouvelle perspective d'entrée par les compétences. Sept domaines de formation ont été délimités par regroupement des matières :

- Langue et communication,
- Mathématiques,
- Sciences d'observation technologie
- Histoire – géographie,
- Education physique et sportive
- Education Civique et Morale
- Education artistique et culturelle

A une seconde étape, l'entrée par les compétences sera certainement généralisée au primaire à partir de 2008 au cours de la mise en oeuvre du Programme Education Pour Tous. Dans ce cadre, le profil de sortie étant élaboré, il sera possible de sélectionner les contenus disciplinaires qui vont concourir à la réalisation des compétences requises.

Dans tous les cas, les spécialistes de développement curriculaire partent généralement de l'évaluation participative des programmes existants avant d'entreprendre leur révision.

Au niveau du collège, la rénovation des programmes a conservé pour le moment l'entrée par les objectifs, en partie parce que l'identité du collège dans le système éducatif guinéen reste à préciser. Ce qui complique la détermination du profil du diplômé du premier cycle du secondaire.

A titre d'exemple, pour la révision des programmes de sciences physiques du collège, les concepteurs se sont plutôt attachés à restaurer la dimension expérimentale de l'enseignement des sciences et à promouvoir l'utilisation de l'environnement de l'élève dans l'enseignement de cette discipline. Cette entreprise a été conduite avec succès grâce à un partenariat solide avec l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (ISSEG) et la Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire (DNES). Des chantiers pédagogiques animés par des professeurs de collège et des animateurs pédagogiques de l'enseignement secondaire (APES) ont permis d'expérimenter ces programmes ainsi que le matériel produit à cet effet. Ces chantiers continuent de jouer le double rôle d'établissement de formation et de recherche.

En mathématiques, un programme harmonisé valable dans 16 pays d'Afrique et de l'Océan Indien existe depuis quelques années et les manuels correspondants sont disponibles.

Le programme de langue française quant à lui, a mis l'accent sur les besoins langagiers des élèves.

Pour les deux niveaux primaire et secondaire, les concepteurs de programmes se réfèrent aux théories socioconstructivistes de l'apprentissage. Celles-ci accordent une place prépondérante à l'activité de l'apprenant et aux interactions entre les élèves eux-mêmes et entre ceux-ci et leurs maîtres. Elles préconisent de construire des situations d'apprentissage qui ont du sens pour les élèves.

c) Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

L'INRAP dans ses guides méthodologiques accompagnant les programmes et l'ISSEG dans ses formations des professeurs d'Ecole Normale d'Instituteurs et des conseillers pédagogiques maîtres-formateurs ou d'animateurs pédagogiques de l'enseignement secondaire prônent des méthodes actives d'enseignement qui aident les élèves à construire leur savoirs, leurs savoir-faire et leurs savoir-être. Ces méthodes insistent sur la prise en compte des besoins des apprenants et sur la nécessité d'amener les jeunes à réfléchir sur leurs propres stratégies d'apprentissage.

Au primaire, les jeux de rôle, la simulation, les discussions en petits groupes, la recherche documentaire, l'enquête, les classes-promenades et la pédagogie du projet sont fortement encouragés. Sous l'impulsion de projets soutenus par des partenaires au développement des approches pédagogiques innovatrices sont en cours d'expérimentation. Citons entre autres l'approche multi-canaux qui, dans les classes de l'élémentaire, combinent l'utilisation de la radio scolaire interactive, des images présentées sous formes d'affiches et des supports écrits.

Dans les chantiers pédagogiques du collège, on relève quatre principes fondamentaux qui irriguent l'ensemble de la démarche de rénovation curriculaire :

- l'expérimentation effective dans les classes
- la mise en activité des élèves soit par des questions, soit par la recherche documentaire soit par celle de matériel didactique ;
- la contextualisation de l'enseignement qui se traduit par la prise en compte de l'environnement de l'élève, l'utilisation des exemples tirés du milieu dans lequel vit l'élève et même le montage de certaines expériences en recourant à du matériel localement disponible ;
- et le développement des apprentissages aussi bien que conceptuels que gestuels.

Notons cependant que ces méthodes pédagogiques ne se diffusent que très lentement dans le système éducatif. Dans la majorité des classes du primaire et du secondaire les méthodes expositives sont encore largement utilisées et l'incitation à la mémorisation des contenus enseignés, très répandue. Cela s'explique en partie par l'insuffisance de la formation des enseignants.

Il convient de noter que quatre types d'institutions interviennent dans les formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire :

1. Les écoles normales d'instituteurs (ENI) qui, au cours des cinq dernières années, ont fortement renouvelé la structure et le contenu de la formation des maîtres du primaire.
2. L'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée qui a pour mandat de former au plan professionnel, les professeurs de collège et de lycée, les conseillers pédagogiques maîtres-formateurs (CPMF), les

professeurs d'école normale d'instituteurs, les animateurs pédagogiques de l'enseignement secondaire (APES), les personnels d'encadrement pédagogique et administratif ainsi que de mener des recherches en vue d'améliorer les apprentissages des élèves dans les classes.

3. Les universités qui assurent à travers leurs facultés des lettres et sciences, la formation académique des futurs élèves-professeurs de l'ISSEG.
4. L'INRAP qui a responsabilité de développer les curricula des enseignements élémentaire et secondaire ainsi que d'effectuer des recherches autour de ces questions.

Les ENI, l'ISSEG et l'INRAP préparent les enseignants et leurs formateurs (CPMF, PEN, APES) à mettre en œuvre les programmes. En dehors de ces institutions, des projets soutenus par les partenaires au développement de la Guinée interviennent fortement dans le perfectionnement des enseignants. Citons entre autres, le Projet Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité (NFQE), le Programme des Petites Subventions d'École (PPSE), le Programme d'Auto-Promotion Educative des Enseignants de la Moyenne Guinée (PAPEEMGUI). Toutes ces intervenants utilisent les programmes d'enseignement comme base de leurs actions de formation.

Par ailleurs, des enseignants participent aux commissions d'élaboration des programmes. Lorsque ces derniers sont adoptés par le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire, des supports les accompagnant sont produits par l'INRAP. Il s'agit de guides, de recueils de fiches pédagogiques et de monographies. Les enseignants sont alors formés à leur utilisation par leurs concepteurs eux-mêmes ou par des CPMF ou d'autres encadreurs choisis dans toutes les préfectures. Dans ce dernier cas, la formation de proximité organisée permet de relever les insuffisances des programmes actuels en vue de les améliorer.

Pour le secondaire en particulier, les APES qui ont participé à l'élaboration des programmes deviennent des agents de démultiplication des documents pédagogiques au niveau des régions. En plus, à l'occasion des séminaires nationaux de septembre organisés à la veille de la rentrée scolaire, ils peuvent exprimer leurs besoins en fiches pédagogiques, en fiches leçons ou d'expériences. En outre, les spécialistes de l'INRAP se déplacent à l'intérieur du pays munis de jeux de documents pédagogiques déjà produits. Lorsqu'il n'y a pas de manuels sur certaines parties du programme, ces cadres se chargent de rédiger des fascicules pour combler ces lacunes. Au niveau de leurs préfectures, les APES organisent des journées pédagogiques selon un plan annuel arrêté lors des ateliers d'harmonisation des méthodes de septembre. Notons aussi que les APES de mathématiques de Conakry sont regroupés dans une cellule de recherche-action de l'INRAP qui identifie les thèmes qui posent problème aux enseignants et qui, par suite, méritent des investigations plus approfondies.

Malgré ce dispositif, la mise en œuvre des nouveaux programmes se heurte à plusieurs difficultés :

- manque de formation à l'expérimentation de nombreux professeurs ;
- fortes résistances au changement de la part de nombreux enseignants ;
- nombre réduit de professeurs touchés par les formations déployées à partir des structures centrales comme l'ISSEG et l'INRAP.

d) Politiques et instruments d'évaluation des acquis des élèves

La politique d'évaluation est arrêtée par le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire. Les règlements généraux des examens scolaires (entrée en septième année, Brevet d'Etudes du Premier Cycle, Baccalauréat première et deuxième parties) adoptés en 1997 ont été amendés à l'issue d'un atelier national tenu du 26 au 28 février 2001. Ce séminaire a regroupé autour de l'Inspecteur Général de l'Enseignement, les principaux responsables aux niveaux central et déconcentré ainsi que les partenaires sociaux de l'Education Nationale. Notons que pour organiser les examens nationaux, des services Examens et Contrôle Scolaire ont été créés aussi bien au Ministère que dans les Inspections Régionales et Directions Préfectorales ou Communales de l'Education. En outre, pour le passage en classe supérieure, les élèves sont appréciés et classés en fonction de leur moyenne générale sur l'ensemble des matières inscrites à leur programme.

Par ailleurs, la Cellule Nationale d'Evaluation du Système Educatif (CNSE) procède tous les quatre ans à l'évaluation critériée des apprentissages de élèves du primaire en mathématiques et langue française. Les élèves visés sont ceux des classes de 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} années.

Les instruments de contrôle des apprentissages couramment utilisés sont les interrogations orales et les devoirs sur table. Les travaux à domicile rentrent le plus souvent dans le cadre de l'évaluation formative. Certains enseignants organisent des remédiations autour des erreurs identifiées dans les copies des apprenants. Cependant il n'y a pas de classes spéciales pour les enfants en difficulté d'apprentissage sauf s'ils sont atteints de handicaps physiques.

Emplois de temps.

Au pré-scolaire :

n° ordre	Matière	durée
1	Langage	De 1 h30 mn à 3 h 45 mn
2	Graphisme	2 h 30 mn
3	Travaux manuels	3 h 20 mn
4	Logique	De 1 h 40 mn à 2 h 05 mn
5	Education sensorielle	1 h 15 mn
6	Education motrice	2 h 30 mn

7	Comptine	De 1h 40 mn à 3 h 20 mn
8	Chant	1h 15 mn
9	Contes et Légendes	1 h 40 mn
10	Recréation	2h 30 mn

En petite section du pré-scolaire, il y a 20 heures de formation par semaine, en moyenne section 22 heures 55 mn et en grande section 24 heures 10 mn.

A l'enseignement élémentaire :

N°o r.	Matière	durée	N° OR	Matière	durée
1	Langue ou élocution	De 7h à 2h 30	11	Morale	De 0h45 à 0h30
2	Lecture	De 7h à 2h 30	12	Instruction civique	0h 30
3	Ecriture	De 2h30 à 1h	13	Sciences d'observation	De 1h à 1h30
4	Vocabulaire	De 1h à 1h 30	14	Dessin	0h 30
5	Grammaire/conjugaison	De 2h à 2h 15	15	Tavaux dirigés	De 1h30 à 2h
6	Orthographe	1h	16	Histoire	De 1h à 1h30
7	Expression écrite	De 1h à 2h	17	Géographie	De 1h à 1h 30
8	Récitation	1h	18	Education physique	1h 30
9	Chant	0h 30	19	Recréation	1h 15
10	Calcul	5h.			

Chaque classe a 30 heures de cours par semaine
Au collège

N°	Matière	Durée	N° O	Matière	Durée
1	Français	8 heures	6	Chimie	2 h
2	Histoire	2 h	7	Biologie	2 h
3	Géographie	2 h	8	Instruction Civique	1 h
4	Mathématiques	6 h	9	Anglais /. Arabe	2 h

5	Physique	3 h	10	Education Physique	2 h
---	----------	-----	----	--------------------	-----

Chaque classe a 30 heures de cours par semaine.

Au niveau du lycée

Rappelons que le lycée comprend trois options : Sciences sociales, Sciences mathématiques et Sciences expérimentales

N°	Matière/Option	Sciences sociales	Sciences math.	Sciences expérim
1	Français	De 8 h à 6 h	De 4 h à 5 h	De 4 h à 5 h
2	Histoire	2 h	1 h	1 h
3	Géographie	2 h	1 h	1 h
4	Mathématiques	4 h	8 h	4 h
5	Physique	2 h	5 h	4 h
6	Chimie	2 h	4 h	4 h
7	Biologie	2 h	1 h	4 h
8	Economie	2 h	1 h	1 h
9	Philosophie	2 h à 4 h	1 h à 2 h	1 h à 2 h
10	Géologie			2 h
11	Anglais / arabe	3 h	2 h à 3 h	3 h
12	Education Physique	1 h	1 h	1 h
	Totaux	30 h	30 h	30 h

Chaque classe a 30 heures de cours par semaine. En outre, pour certaines matières, le nombre d'heures par semaine augmente ou diminue progressivement en fonction du niveau et du profil. Par ailleurs, le français est la langue d'enseignement à tous les niveaux à l'exception des établissements franco-arabes où les matières sociales et littéraires sont dispensées en arabe. La réintroduction de l'enseignement en langues nationales durant les deux premières années du primaire est à l'étude.

II.2 Changer et adopter le contenu de l'éducation

a) facteurs motivant la réforme et la révision des programmes

Les réformes importantes de programmes sont motivés par des changements majeurs d'orientation politique comme l'avènement d'un régime libéral survenu en 1984. La révision des curricula s'effectue en réponse à des besoins nouveaux de la société guinéenne, tels la lutte contre la pandémie du sida, la préservation de l'environnement, la sensibilisation aux questions de santé de la reproduction, l'évolution des aspirations des enfants et des adolescents ou la consolidation de l'identité nationale. Les programmes guinéens sont aussi influencés par les idées

répandues lors des fora internationaux tels que la Conférence Mondiale sur l'Éducation pour tous de Jomtien (1990) et le Forum Mondial sur l'Éducation pour Tous de Dakar (2000) ou par les nouvelles conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu scolaire.

b) Institutions et organismes impliqués dans la révision des curricula

Bien que la responsabilité institutionnelle de modifier les curricula relève de l'INRAP, le processus de changement des programmes est participatif. Les directions nationales des enseignements élémentaire et secondaire, les structures déconcentrées de l'éducation, les enseignants et les partenaires sociaux de l'éducation (syndicats, associations des parents d'élèves) interviennent à des degrés et moments divers dans la démarche de révision curriculaire.

c) Domaines couverts, introduction de nouvelles disciplines, thèmes prioritaires

La maquette des matières scolaires est restée inchangée ces dernières années. Cependant de nombreuses innovations, après expérimentation, évaluation et capitalisation ont été introduites dans les curricula. Il s'agit entre autres des questions de santé ou de l'éducation à l'environnement. Ces thèmes ont été intégrés dans des disciplines hôtes dont certains contenus devenus obsolètes, ont été élagués.

d) Stratégies adoptées dans le suivi et l'évaluation des réformes curriculaires.

L'INRAP distribue aux enseignants des fiches de suivi de l'application des programmes, grilles dans lesquelles les maîtres notent leurs observations et réflexions issues de la mise en œuvre des curricula. Ces documents colligés par les cadres de l'INRAP permettent d'effectuer quelques ajustements sur les programmes. Cependant, force est de reconnaître que les évaluations curriculaires systématiques sont encore rares.

e) Résultats ; questions d'urgence

Aujourd'hui des programmes toilettés sont disponibles au niveau du primaire, des programmes harmonisés de mathématiques sont adoptés dans une quinzaine de pays de l'Afrique et de l'Océan, le pôle collège en sciences physiques a obtenu des résultats remarquables. Des commissions s'activent pour réviser les autres programmes du secondaire.

Malgré ce bilan encourageant, des difficultés persistent. Citons

- Les coûts élevés de l'impression des programmes du primaire et de secondaire ;
- La forte hétérogénéité des qualifications des enseignants
- La faiblesse de la supervision de proximité des enseignants

- L'insuffisance des fonds destinés à la formation des enseignants à la mise en œuvre des programmes ;
- Les résistances au changement de la part de nombreux maîtres du primaire et professeurs du secondaire

Dans le cadre du Programme Education Pour Tous (2001-2012), la Guinée espère résoudre la plupart de ces problèmes avec le concours précieux des ses partenaires au développement.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAE : Formulating Education Policy : Lessons and Experiences from sub-Saharan Africa , the Biennial Meetings (October 1995 –Tours, France), ADAE, 1996, Paris
 2. L'Éducateur, 39 & 40 janvier-juin 2001, INRAP, 2001.
 3. KOUROUMA, M. et DIALLO, K. Plan de développement stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, MESRS, Conakry, 2000.
 4. MEPU-FP : Projet d'appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle, Conakry, 1995.
 5. MEPU-EC : Recueil des Lois et Règlements , fascicule V, SINDA, Conakry, 2001.
 6. Rapport N° 20405-GUI : Document d'Evaluation de Projet relatif à une proposition de crédit à la République de Guinée pour un Projet Education Pour Tous en appui à la première phase du Programme Education Pour Tous. document de la Banque Mondiale, juin 2001.
 7. SINDA Lettre d'information de l'Education, n° 11 mai 2001
 8. SPS : Données Statistiques du Service Planification et Statistique (SPS) du MESRS mai 2000
 9. SSP : 4. Rapport N° 20405-GUI : Document d'Evaluation de Projet relatif à une proposition de crédit à la République de Guinée pour un Projet Education Pour Tous en appui à la première phase du Programme Education Pour Tous. document de la Banque Mondiale, juin 2001.
- Données Statistiques du Service Statistique et Planification (SSP) du MEPU-EC, enseignements élémentaire et secondaire, août 1999 et décembre 2000.